

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/10

Objet : Appuyer l'organisation de journées techniques, à destination des éleveurs, sur la valorisation des prairies et le renforcement de la résilience des élevages

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Appuyer l'organisation de journées techniques, à destination des éleveurs, sur la valorisation des prairies et le renforcement de la résilience des élevages

CONTEXTE

Les surfaces agricoles du territoire du Parc de Chartreuse sont dominées par des surfaces toujours en herbe, qui représentent plus de 75% de la SAU totale, avec une proportion importante de prairies permanentes. Les élevages du massif sont conduits de manière extensive. La situation bioclimatique ne permettant pas la culture de céréales dans le massif, par conséquent, les surfaces en herbe représentent un enjeu économique local très important. Être autonome dans l'alimentation de leurs animaux est un enjeu fort pour les éleveurs car le prix des matières premières utilisées dans l'alimentation des animaux est extrêmement volatile. Ainsi, pour les élevages en systèmes herbagers, la bonne valorisation des prairies est une composante essentielle sur laquelle repose la viabilité et l'autonomie de l'exploitation.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Cette action se décline en diverses opérations techniques concrètes répondant à la demande des éleveurs :

- **Organiser des « tours de prairies entre éleveurs »** avec l'appui de techniciens spécialisés.
- **Co-organiser une journée technique d'envergure avec le réseau des Cuma** autour de la valorisation des prairies naturelles, type "Journée de l'Herbe" avec des démonstrations de matériels en présence des Cuma locales, sous l'angle de la rénovation (sursemis), de l'entretien mécanique, le travail du sol, ... Des ateliers techniques et des échanges sont également envisagés avec des experts. Des stands d'information seront proposés aux visiteurs pour développer la « culture de la prairie ». Ces stands aborderont des sujets comme la remise en état des prairies dégradées, l'autonomie fourragère et alimentaire, les coûts de production, les économies d'énergie dans les exploitations, la lutte contre les campagnols, le lien apiculture et prairies, les retours d'expériences de programmes de recherche, la prévention des risques professionnels, ...
- **Mettre en place des essais chez des éleveurs avec l'appui de structures techniques pour le suivi** : essais de sursemis, mise en place de légumineuses, démonstrations de récoltes, ...
- **Appuyer des journées techniques sur des thèmes spécifiques** comme la gestion par le pâturage des coteaux embroussaillés et la gestion des lisières.

PLAN DE FINANCEMENT (en TTC)

Dépenses		Recettes		
Co-organisation de l'événement avec FD Cuma	2 000 €	Département de l'Isère	3 200 €	80 %
Frais expertises journées techniques	2 000 €	Autofinancement Parc	800 €	20 %
TOTAL	4 000 €	TOTAL	4 000 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 05 JUL. 2023

